

On nous demande souvent : « *Comment est-il acceptable de pêcher l'anguille européenne, classée en danger critique d'extinction par l'UICN ?* » Pêcher une espèce protégée semble paradoxal. Nous expliquons pourquoi nous pensons que ce n'est pas le cas.

Qui est SEG ?

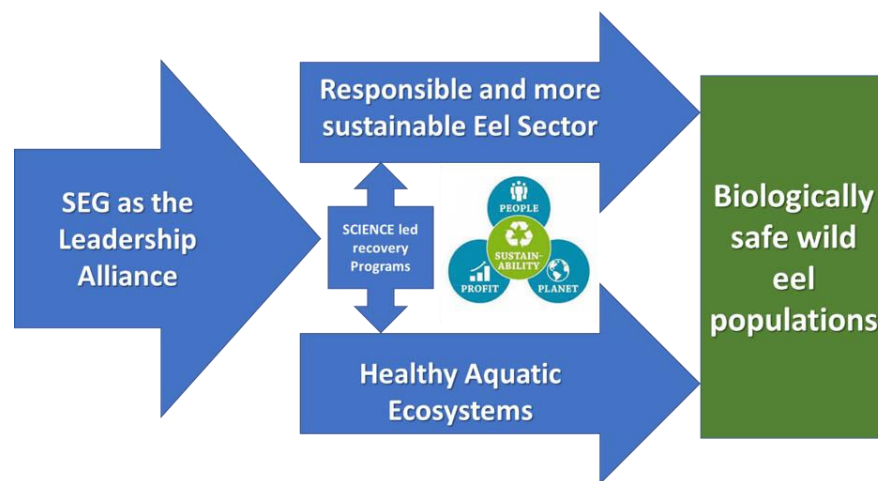
Le [Sustainable Eel Group](#) (SEG) est la principale organisation internationale œuvrant à accélérer le rétablissement de l'anguille européenne .

Notre objectif à long terme , après des décennies de déclin des populations d'anguilles, est le suivant :

Des populations d'anguilles sauvages en bonne santé, permettant une utilisation durable au bénéfice de tous.

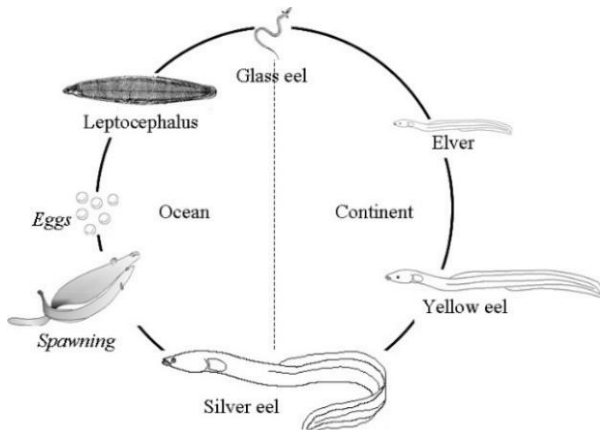
Ce diagramme résume
Notre objectif et
comment
l'atteindre.

Cliquez sur le
schéma pour plus
d'informations.



Contexte de l'anguille européenne

cycle de vie de l'anguille européenne . Les adultes migrent des fleuves européens sur 5 000 km à travers l'Atlantique pour se reproduire dans la mer des Sargasses, près des Bermudes. Ils meurent après la ponte. Les larves, portées par le Gulf Stream, retournent en Europe et peuplent les fleuves, les lacs et les estuaires d'Europe et d'Afrique du Nord. Il s'agit d'une seule et même population, génétiquement homogène. À leur arrivée sur les côtes, ces jeunes anguilles transparentes, mesurant 7 cm de long, remontent les fleuves pour devenir les anguilles jaunes que nous connaissons. Après 5 à 15 ans, elles atteignent leur maturité et retournent en mer pour se reproduire.



Cycle de vie de l'anguille



Anguille européenne adulte

Pourquoi les anguilles sont-elles importantes ?

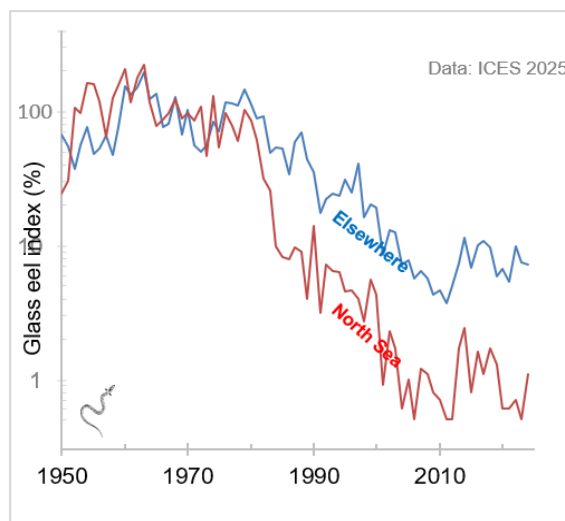
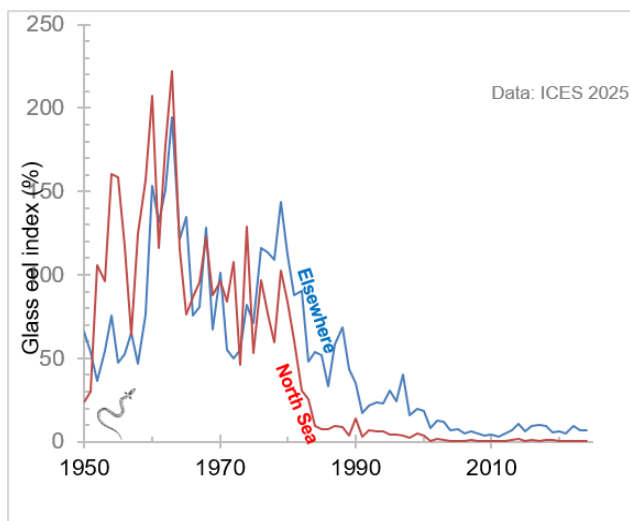
L'anguille joue un rôle essentiel dans les écosystèmes aquatiques, en recyclant les nutriments et en fournissant de la nourriture à des espèces comme les loutres, les aigrettes, les butors et les hérons. En Europe, elle constitue une source de pêche, d'alimentation et de revenus pour environ 10 000 personnes et représente un commerce légal d'une valeur de 500 millions d'euros par an. Elle est pêchée à tous les stades de son cycle de vie : les civelles dans les estuaires, les anguilles jaunes dans les rivières et les lacs, et les anguilles argentées lors de leur migration vers la mer des Sargasses.

Les populations d'anguilles sont en déclin

Les populations d'anguilles sont en déclin depuis plus d'un siècle, soit depuis la révolution industrielle. Les arrivées d'anguilles en provenance de l'océan ont connu une forte baisse depuis le début des années 1980 et représentent [aujourd'hui moins de 10 %](#) du niveau d'il y a seulement 45 ans. Les [principales causes](#) de ce déclin sont : [1,3 million d'obstacles à la migration](#) à travers l'Europe, bloquant l'accès à 90 % de leur habitat ; le prélèvement d'anguilles par les pompes et les turbines hydroélectriques ; le changement climatique qui affecte leur survie en mer ; la pêche illégale et l'introduction de parasites.

En réponse à ce déclin, le règlement de l'UE sur l'anguille a été adopté en 2009 ; le commerce en dehors de l'UE a été réglementé par la CITES en 2009 ; la SEG a été créée en 2010. Cela a également conduit l'UICN à inscrire l'anguille sur sa [liste rouge des espèces menacées](#).

Selon les [dernières estimations](#) de 2017, 1,3 milliard de civelles en moyenne arrivent chaque année en Europe. Une [analyse plus récente](#) des tendances suggère que leur nombre a recommencé à augmenter depuis 2011, deux ans après l'adoption de la réglementation sur les anguilles.



Évolution du recrutement des civelles au cours des dernières décennies. À gauche : échelle linéaire ; à droite : mêmes données, échelle logarithmique. L'échelle logarithmique permet de mettre en évidence les évolutions à faible niveau, comme celles que nous observons actuellement. Données : [CIEM \(2025 \)](#).

Bien que cette récente amélioration nous donne des raisons d'espérer, le chemin est encore long avant un rétablissement complet.

Notre défi

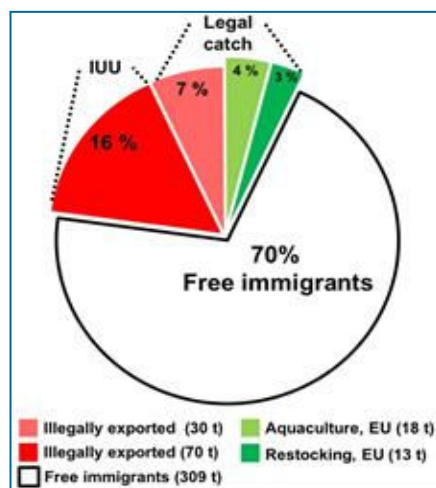
Nous sommes confrontés à un défi de taille. Le stock d'anguilles européennes est à un niveau historiquement bas, et de nombreuses activités humaines ont eu un impact sur lui. De nombreux efforts sont déployés pour protéger et restaurer la population d'anguilles.

Le [règlement CE de 2007 relatif à l'anguille a instauré](#) la *protection et l'utilisation durable* des stocks d'anguilles. Il précise comment réduire l'impact humain à un niveau permettant le rétablissement de l'espèce. La norme SEG définit des niveaux de protection supérieurs à ceux du règlement CE. En s'y conformant volontairement, le secteur commercial peut jouer un rôle responsable dans la restauration des populations d'anguilles.

L'idée de pêcher une espèce protégée semble paradoxale. Nous vous expliquons ici comment cela est possible...

- Lorsque la pêche est interdite, la pêche illégale prend généralement le relais. La pêche légale tend à s'autoréguler et à contrôler les activités illégales. Interdire le commerce de l'anguille risque d'entraîner une recrudescence de la pêche illégale et de son commerce vers l'Asie.

- Une grande partie du commerce d'anguilles sert à reconstituer les populations dans le cadre des plans de gestion des anguilles en Europe. Cela consiste à capturer et à déplacer des civelles depuis des zones où elles abondent (et où la plupart mourraient naturellement) vers des zones où elles sont rares. L'objectif est d'accroître la population d'anguilles à travers l'Europe.
- Le commerce illégal représente une menace majeure pour le rétablissement de l'anguille. En 2018, [Europol](#) estimait que 350 millions de civelles étaient exportées illégalement vers l'Asie. Cela représente trois fois plus que le marché légal en Europe et un quart de la population estimée. Lutter contre ce commerce serait plus bénéfique pour l'anguille que d'interdire la pêche. Voir le graphique illustrant ces proportions. →



[SEG 2018](#)

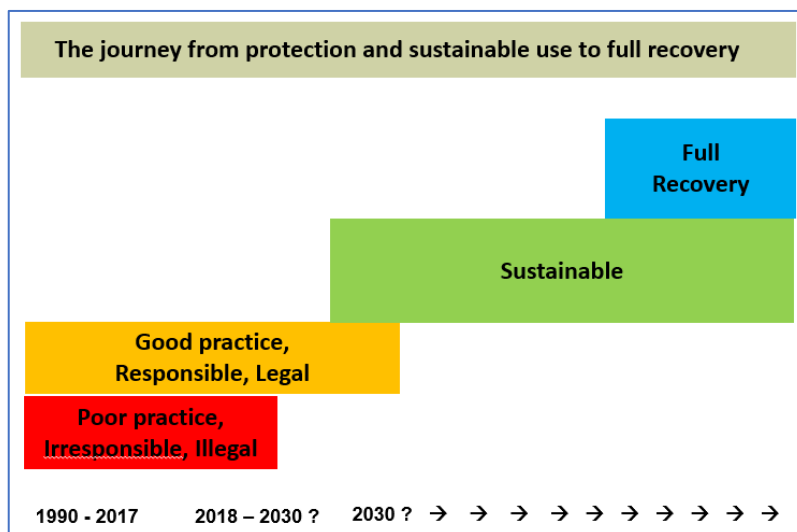
- La pression de la pêche a déjà diminué de moitié environ au cours des dix dernières années. De nombreux autres impacts humains n'ont pas encore diminué dans les mêmes proportions. Réduire davantage la pêche n'aura probablement que peu d'effet tant que des centaines de milliers de barrages, de déversoirs et autres obstacles à la migration n'auront pas été supprimés – ces ouvrages empêchent les anguilles de peupler leurs habitats naturels – et que les pompes de retenue d'eau et d'adduction d'eau, ainsi que les prises d'eau des centrales hydroélectriques, ne seront pas protégées – elles broient et tuent les anguilles lors de leur migration.

La norme SEG

La [norme SEG](#) est une série de tests permettant de déterminer si les pêcheurs et les commerçants d'anguilles agissent de manière responsable.

Le rétablissement complet de la population d'anguilles prendra de nombreuses générations et des décennies, comme le montre ce diagramme.

La norme SEG permet aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement légale de faire preuve de pratiques responsables et, à terme, durables, conduisant à la récupération complète de l'anguille par une approche progressive et transitoire :



Commerce de l'anguille selon la norme SEG :

1. On utilise les civelles là où elles abondent et meurent majoritairement de façon naturelle, afin d'améliorer les zones où elles sont moins nombreuses et où la mortalité est moindre, dans le but d'accroître la population totale d'anguilles.
2. fournit des aliments de haute qualité avec un minimum de gaspillage et
3. sensibilise le public au sort de l'anguille et génère des revenus pour contribuer à son rétablissement.

La pêche, le commerce et la consommation responsables d'anguilles, dans le cadre du programme SEG, contribuent positivement à la protection de l'espèce et, par conséquent, à son rétablissement. Cette norme

repose sur les principes de bonnes pratiques et de responsabilité afin de minimiser l'impact de la pêche et du commerce sur les stocks d'anguilles. Elle fait l'objet d'un examen régulier et est constamment améliorée, par étapes, au fur et à mesure de l'acquisition de connaissances scientifiques et de la transition de pratiques irresponsables et non réglementées vers des pratiques responsables, bien encadrées et, à terme, durables.

Les avis scientifiques, les orientations, les politiques et la législation qui encadrent le contenu de la norme SEG sont les suivants :

- Avis du Groupe de travail sur les anguilles (GTAO) du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM).
- Règlement de l'UE sur l'anguille de 2007
- Recommandations de l'UICN
- Contribuer positivement à la protection des anguilles

Plus d'informations ici :

Conseils du CIEM

Le stock d'anguilles est largement répandu et dispersé dans de nombreux habitats différents. En l'absence d'informations fiables pour l'ensemble du stock , [le CIEM](#) recommande, par mesure de précaution, de réduire au minimum tous les impacts humains. Comme indiqué précédemment, la SEG considère qu'une pêche bien réglementée, conforme à la norme SEG, représente la solution la plus responsable et la pression de pêche la plus faible possible, et que les autres impacts, tels que les barrières, les pompes et le commerce illégal, doivent être traités en priorité.

Règlement de l'UE sur l'anguille de 2007

La norme SEG est conforme au [règlement européen sur l'anguille de 2007](#) , qui vise à la « *protection et à l'utilisation durable des stocks d'anguilles* » . La norme SEG va au-delà des exigences légales prévues par cette législation.

Recommandations de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

L'UICN classe l'anguille européenne comme espèce en danger critique d'extinction sur sa Liste rouge des espèces menacées. Ce statut est principalement dû à son déclin rapide ces dernières décennies. La SEG estime qu'un stock aussi abondant que celui de l'anguille nécessite une protection responsable, mais qu'une interdiction totale de la pêche serait contre-productive .

L'UICN déclare dans ses [Lignes directrices de 2016 pour une utilisation appropriée des données de la Liste rouge de l'UICN](#) :

'8. La Liste rouge n'est pas, en soi, un système permettant d'établir des priorités en matière de conservation' et...

« Un commerce bien réglementé peut contribuer positivement à la conservation de certaines espèces menacées et peut s'avérer essentiel aux moyens de subsistance humains. »

Ainsi, les directives de l'UICN suggèrent que la pêche à l'anguille est autorisée à condition que le commerce soit bien réglementé.

Une contribution positive

Nous expliquons ici comment la pêche et le commerce conformes aux normes SEG peuvent réellement contribuer au rétablissement de l'anguille .

Une grande partie du commerce des civelles est destinée au repeuplement. Elles sont déplacées des zones où elles abondent et où la plupart meurent, vers des zones où elles sont rares et où leurs chances de survie sont plus élevées. L'objectif est d'accroître la population d'anguilles et, par conséquent, de contribuer positivement à leur protection, en compensant les pertes liées à la consommation. Voici quelques exemples de la manière dont certaines dispositions de la norme SEG visent également à apporter une contribution positive :

Critère 1.1 : Engagement envers la légalité. L'objectif est de réduire le niveau de pêche illégale et d'exportation d'anguilles afin que (a) davantage d'anguilles soient conservées et utilisées en Europe et (b) moins d'anguilles soient capturées au total.

Critère 1.2 : Contribution aux projets de conservation de l'anguille. Lorsqu'un consommateur achète un produit portant le label SEG ou [Eel Stewardship Fund](#), une partie du prix d'achat est reversée à des projets de conservation de l'anguille. Par exemple : la construction de passes à anguilles pour faciliter leur migration ; aux Pays-Bas, chaque automne, les pêcheurs d'anguilles transfèrent entre 5 et 12 tonnes d'anguilles argentées (jusqu'à 10 000 poissons) [par-dessus la digue](#) ; le soutien financier apporté au travail de SEG contre le trafic d'anguilles.

Critère 2.1 : La pêche à l'anguille provient d'une pêcherie qui atteint ses objectifs de remontée.

La norme n'accepte la pêche à l'anguille que dans les zones où les populations sont bien protégées et, pour les civelles, là où il y a un surplus de poissons qui peuvent être déplacés vers des eaux sous-peuplées.

Critère 2.4 : La mortalité pendant la pêche est minimisée. La mortalité due à une mauvaise manipulation doit être inférieure à 8 %. Ce critère a permis d'améliorer les pratiques, car dans certaines régions, la mortalité liée à la manipulation atteignait auparavant 50 %.

Critère 4.7 : Le pourcentage requis de civelles est utilisé pour le repeuplement. La réglementation relative aux anguilles exige que 60 % des civelles soient proposées pour le repeuplement. La norme n'est délivrée que si cette condition est remplie.

Résumé

- La norme SEG :
 - Conforme au règlement européen sur l'anguille, qui vise à protéger et à gérer durablement les stocks d'anguilles.
 - Est compatible avec les recommandations de l'UICN concernant sa Liste rouge des espèces menacées.
 - Permet à une pêche ou à un commerce bien réglementés de contribuer positivement à la protection des anguilles
 - Soutient la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et la lutte contre la traite des personnes
 - Offre au pêcheur/commerçant/transformateur individuel un moyen de prouver que son commerce est certifié comme étant issu d'un approvisionnement responsable, comme l'indique le logo SEG ou ESF :



Entreprise à
logo d'entreprise



logo destiné
aux
consommateurs

- La norme SEG est en train d'entraîner un changement significatif dans les mentalités des acteurs du secteur, qui cherchent à mettre en place une chaîne d'approvisionnement traçable et responsable, de la pêche au consommateur.
- Il y a des raisons d'espérer. Les dernières données sur les arrivées de civelles suggèrent que l'espèce commence à se rétablir.

Nous estimons donc qu'il est acceptable de pêcher, de commercialiser et de consommer de l'anguille issue de sources responsables. où elle répond à la norme SEG .

© Juin 2026

